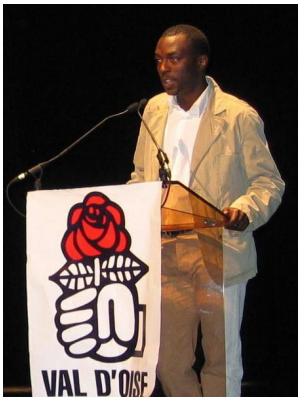
Le casier judiciaire d'Ali Soumaré serait vierge

06/04/2010 à 6h54

Addendum du 6/4/2010 :

> *A la lecture du Monde daté de samedi, **il s'avère qu'Ali Soumaré, tête de liste PS dans le Val d'Oise, n'est pas l'auteur de quatre actes de délinquance, mais de six,** commis de 1999 à juillet 2009. Selon le quotidien, qui avait initialement participé à la mise en cause des élus UMP qui avaient révélé le passé judiciaire de Soumaré, ces infractions font état de violence, de vols, de destruction de biens publics, de défaut de permis de conduire, de violences à agent de la force publique. Oui, les faits son têtus…*
> *source*

9/3/2010 :



Le casier judiciaire d'Ali Soumaré, tête de liste du PS dans le Val d'Oise accusé par des élus UMP d'être un délinquant "multi-récidiviste chevronné" est vierge, écrit le Canard Enchaîné dans son édition de mercredi.

L'extrait de casier judiciaire du candidat socialiste publié par l'hebdomadaire porte en effet la mention "néant."

Même l'unique condamnation pour vol aggravé en 1999 qu'Ali Soumaré avait reconnue, sur les cinq affaires que l'UMP lui avait imputées, n'y figure plus.

suite